

PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de bassin Rhône-Méditerranée

Lyon, le 27 OCT. 2016

Affaire suivie par : Hélène de SOLERE
Service Bassin Rhône-Méditerranée et
Plan Rhône
Tél. : 04 26 28 67 26
Courriel : helene.de-
solere@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

à

M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

OBJET : Stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) de la Durance et ses affluents – TRI d'Avignon-Plaine du Tricastin-Basse vallée de la Durance.

Par courrier du 30 août 2016, vous m'avez transmis pour avis le projet de stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) de la Durance et ses affluents.

Je vous félicite de la qualité des travaux réalisés pour l'élaboration de cette stratégie et plus particulièrement pour la structuration de la gouvernance de cette stratégie portant sur un vaste territoire aux enjeux et acteurs multiples.

Je prends bonne note du fait que le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) a été désignée comme structure co-animatrice de la SLGRI par arrêté que vous avez pris en date du 11 juin 2016, et que la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région PACA est chargée de coordonner l'élaboration, la révision et le suivi de la mise en œuvre de la SLGRI.

Après instruction de la stratégie par les services de la DREAL de bassin, j'émet un avis favorable à cette stratégie qui est conforme à la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et identifie à l'échelle de son périmètre, les mesures qui concourent à la réalisation des objectifs fixés par le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Rhône-Méditerranée.

Conformément à l'article R566-15 du code de l'environnement, il vous appartiendra à l'issue de la phase de consultation que vous menez, d'approuver cette stratégie par arrêté.

Le Préfet
de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône


Michel DELPUECH